



Communiqué

6 octobre 2020

Contacts :

ACRO : 02.31.94.35.34

L'ACRO et le collectif de préleveurs Loire Vienne à Zéro nucléaire (LVZn) publient ce jour un nouveau bilan de leur surveillance citoyenne du tritium dans l'eau du bassin de la Loire et de la Vienne à retrouver sur le site de l'ACRO (acro.eu.org). Cet élément radioactif, rejeté par intermittence par les cinq centrales nucléaires situées sur ces cours d'eau, se retrouve dans les écosystèmes et l'eau de consommation.

Cette surveillance citoyenne fait apparaître deux points saillants :

- En aval de la centrale nucléaire de Dampierre, la concentration en tritium dans la Loire a dépassé la limite de qualité pour les eaux de consommation fixée à 100 Bq/L. Les résultats de la surveillance d'EDF font état de valeurs proches, alors que l'autorisation de rejet limite à 80 Bq/L en moyenne la concentration en tritium dans l'eau du fleuve.
- A Saumur, en aval de toutes les installations nucléaires situées sur la Loire et la Vienne, on retrouve presque systématiquement du tritium dans l'eau du fleuve et dans l'eau du robinet. La valeur la plus élevée détectée à ce jour reste celle du 21 janvier 2019, avec 310 Bq/L dans la Loire, qui a déjà été rendue publique en juin 2019. L'ASN a exclu un incident à la centrale de Chinon ayant entraîné un rejet anormal ce jour-là. Après avoir exclu l'existence d'une autre source de contamination, l'IRSN a, dans une note datée du 17 octobre 2019, mis en cause la « *méthodologie du prélèvement* » qui n'aurait pas été effectué dans la « *zone de bon mélange* ».

Les investigations supplémentaires que nous avons effectuées montrent qu'il n'y a pas de « *bon mélange* » à Saumur, contrairement à ce qui est admis. La contamination en tritium sur la rive gauche est encore influencée par les eaux de la Vienne et celle en rive droite, par les eaux de la Loire.

Le 21 janvier 2019, EDF n'a relevé que 32,8 Bq/L au niveau de son hydro-collecteur, situé en amont de la confluence avec la Vienne, soit environ 10 fois moins que nous. Il est donc fort probable qu'il n'y avait non plus de « *bon mélange* » dans l'eau de la Loire et que l'hydro-collecteur ne permet donc pas de suivre correctement les rejets de la centrale de Chinon.

Ainsi, ce ne sont donc pas les prélèvements qui doivent être remis en cause, mais la modélisation effectuée par l'IRSN et la surveillance effectuée par EDF.

Dans un rapport pas encore publié sur son site Internet, mais transmis à la CLI de Chinon le 1^{er} octobre 2020, l'IRSN corrobore nos observations : « *L'homogénéisation des concentrations en Loire des rejets liquides du CNPE de Chinon n'est pas atteinte en toutes circonstances au niveau de sa station de surveillance aval. En conséquence, il est fortement pressenti que la mesure du 21 janvier 2019 traduise la persistance jusqu'à Saumur de concentrations de tritium hétérogènes consécutives aux rejets liquides du CNPE de Chinon* ». Ce n'est donc pas notre « *méthodologie de prélèvement* » qui est en cause ! De plus, selon ce rapport, entre mai 2018 et mai 2019, l'hydro-collecteur en question, qui sert à EDF et à l'IRSN, n'a détecté les rejets de Chinon que de la « *fin juillet 2018 à début novembre 2018* ». Le reste du temps, les « *mesures effectuées à cette station sont essentiellement représentatives des contributions des CNPE amont* ». **Ce dysfonctionnement n'aurait pas été découvert sans la surveillance citoyenne effectuée par l'ACRO et le collectif de préleveurs !**